



ACADÉMIE DE BESANÇON

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RECTORAT

Rectrice de la région académique Bourgogne-Franche-Comté
Rectrice de l'académie de Besançon
Chancelière des universités
Nathalie ALBERT-MORETTI

10 rue de la Convention
25030 Besançon cedex

Pôle santé en faveur des élèves

Affaire suivie par :
Annie LANDEAU
Secrétariat : 03 81 65 73 79
Mél : secourisme.cads@ac-besancon.fr
10 rue de la Convention
25030 Besançon cedex

UFR des Sciences de la Santé – CHU de Besançon

Affaire suivie par :
Virginie NERICH
Professeur des Universités – Praticien Hospitalier
Tél : 03.70.63.22.86
Mél : service-sanitaire@univ-fcomte.fr

Besançon, le 19 avril 2024

La Rectrice de la région académique
Bourgogne Franche-Comté
Rectrice de l'académie de Besançon
Chancelière des universités
à

Madame et Messieurs les IA-DASEN
Mesdames et Messieurs les IA-IPR,
Mesdames et Messieurs les IEN ET EG IO,
Mesdames et Messieurs les IEN du 1^{er} degré
Mesdames et Messieurs
les cheffes et chefs d'établissement
Mesdames et Messieurs
les directeurs et directrices d'école
Mesdames et Messieurs les référentes et
référents départementaux du SSES
Mesdames et Messieurs les conseillères et
conseillers techniques

Objet : Mise en œuvre du Service Sanitaire des Etudiants en Santé à la rentrée scolaire 2024 – Appel à candidatures

Références :

- Décret n°2018-472 du 12 juin 2018 relatif au service sanitaire des étudiants en santé
- Arrêté du 12 juin 2018 relatif au service sanitaire pour les étudiants en santé

Le Service Sanitaire des Etudiants en Santé (SSES) est un dispositif national qui s'inscrit dans le cadre de la Stratégie nationale de santé. Il vient en soutien à la politique de santé publique, au travers de la promotion de comportements favorables visant à réduire les inégalités territoriales et sociales en santé.

Depuis 2018, ce dispositif est actif dans l'académie et il est reconduit à la rentrée 2024 avec la volonté d'en faire bénéficier de nouvelles structures d'accueil (écoles, établissements scolaires ou services déconcentrés).

Organisation

Le SSES vise à former les étudiants en santé (médecine, pharmacie, soins infirmiers, masso-kinésithérapie, maïeutique, dentaire, ergothérapie et psychomotricité) aux enjeux de la prévention primaire et de la promotion de la santé. Dans ce cadre, les étudiants réalisent une action de promotion en santé pour des publics cibles, dans les structures volontaires, et principalement dans des établissements d'enseignement primaire et secondaire.

Les étudiants en santé travailleront en interdisciplinarité et mèneront leur intervention par équipes de 4 (sauf exception) dans les structures qui les accueilleront.

Pour les structures d'accueil, EPLE — école ou service déconcentré, un référent de proximité (RPX) est désigné. Il sera en charge de l'accompagnement des étudiants lors de la réalisation de l'action.

Le référent de proximité désigné par les structures d'accueil pourra être, au choix, un professionnel de santé, un enseignant, un personnel de la vie scolaire, un conseiller pédagogique de circonscription, un personnel d'encadrement (personnel de direction ou IEN), un directeur d'école, un responsable RH.

Vous trouverez en annexe le guide à destination du RPX qui précise ses rôles et missions, et le cadre d'intervention des étudiants.

En complément, un temps de présentation et d'échanges sur le SSES en visio -conférence, sera proposé aux nouvelles structures le mardi 7 mai de 12h30 à 13h30, via le lien de connexion [ICI](#) .

Les thématiques retenues pour l'année 2024-2025

Les six thématiques proposées relèvent d'enjeux prioritaires de prévention et/ou de promotion en santé identifiées dans les textes réglementaires ou proposées au niveau régional, et aussi selon les priorités de santé publique du Projet Régional de Santé. Les six thématiques sont présentées ci-contre : [CLIC](#)

- Hygiène bucco-dentaire
- Hygiène du sommeil
- Nutrition et activité physique
- Prévention des conduites addictives
- Prévention des maladies infectieuses : vaccination ou piqûre de tiques et moustiques, bon usage des antibiotiques, échinococcose alvéolaire (maladie parasitaire), prévention de la transmission manuportée
- Vie affective et sexuelle

La structure d'accueil fait le choix **d'une thématique prioritaire**, et d'une thématique secondaire. Les actions de prévention retenues par les lieux d'accueil devront se placer dans la continuité pédagogique du travail mené au sein des établissements scolaires et écoles en lien avec la politique éducative de la structure. Pour des raisons organisationnelles de déploiement du dispositif, la thématique choisie ne pourra plus être modifiée par la suite.

Conditions de mise en œuvre

En accord avec l'instruction interministérielle du 27 novembre 2020, « la réussite du SSES impose qu'aucun frais ne reste à charge des étudiants en santé ». Les frais de transport sont pris en charge par effectué par l'établissement d'inscription de l'étudiant. En revanche, les structures d'accueil sont incitées à prendre en charge, a minima, les frais de restauration et de nuitée le cas échéant. Le matériel pédagogique doit être fourni à titre gracieux à l'équipe d'étudiants (via la structure d'accueil, Promotion Santé, etc.).

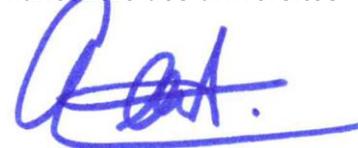
Candidature

Si vous souhaitez accueillir et accompagner des étudiants dans le cadre du SSES pour l'année scolaire à venir nous vous saurions gré de retourner le tableau de candidature au plus tard le **mardi 14 mai 2024 à ce.infirmier@ac-besancon.fr**.

Seuls les tableaux complétés en intégralité et sans erreur permettront de donner une suite favorable à la candidature.

Je sais pouvoir compter sur l'engagement de chacun pour poursuivre la dynamique impulsée dans l'académie autour de ce dispositif qui représente un considérable enjeu de santé publique et une réelle opportunité pour renforcer les actions de prévention et promotion santé déjà impulsées en faveur de nos élèves.

**Rectrice de la région académique Bourgogne Franche-Comté
Rectrice de l'académie de Besançon
Chancelière des universités**



Nathalie ALBERT-MORETTI

Pièces jointes

- Guide du référent de proximité RS2024
- Flyer 2024
- Tableau de candidature SESS